Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, rue d'Angleterre

CONDITIONS

Par la Poste, Un An.	20 francs.
Six Mois	10 —
Trois Mois	5 —
Départem. non limitrop. et Etrang., port en sus	

ANNONCES

Annonces	de ligne	0,30
Réclames	—	0,60
Faits-divers	—	1,20
Chronique locale	—	2,50

TEMPERATURE

Lille, le 28 juin.

Minimum, nuit, abrité	12°0
— — découvert	12°2
Surface du sol, 8 h. du matin.	13°5
A 1 mètre de profondeur	15°0
De l'air à l'ombre	18°0
Maximum, jour, à l'ombre	22°8
— — au soleil	24°8

Etat hygrométrique (8 h. m.) 0°/°°
Etat du ciel : Nuageux.
Direction du vent : S.

Baromètre. — Le 28 juin (2 h. du matin) la pression était de 771 °/° ; le 29 juin (2 heures du matin) la pression est de :

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

La Séparation des Eglises et de l'Etat

Les pénalités

M. Paul Constans propose un article additionnel ainsi conçu :

seront punis d'une amende de 100 à 200 fr., et d'un emprisonnement de 15 jours à 3 mois, ou de l'une de ces deux peines seulement, tout chef d'industrie ou patron quelconque qui aurait tenté d'exercer une pression religieuse sur ses ouvriers ou employés par la menace d'un renvoi ou qui les aura privés de leur travail pour refus, soit de participer à une cérémonie religieuse, soit de faire partie d'une association cultuelle, soit de contribuer aux frais d'un culte ou pour une cause quelconque d'ordre religieux.

L'amendement, repoussé par la commission, est rejeté par **278** voix contre **142**.

Voici le texte de l'article 29 :

Seront punis des mêmes peines ceux qui auront empêché, retardé ou interrompu l'exercice du culte par des troubles ou désordres causés dans les lieux servant à ces exercices.

Adopté par **536** voix contre **46**.

L'article 30 est ainsi rédigé :

Les dispositions des articles précédents ne s'appliquent qu'aux troubles, outrages ou voies de fait, dont la nature ou les circonstances ne donneront pas lieu à de plus fortes peines, d'après les dispositions du Code pénal.

Adopté sans opposition.

La suite est renvoyée à aujourd'hui, 2 h.; la séance est levée à 6 h. 30.

République et Soleil

Décidément, les braves gens qui crient le plus contre les dévots, sont les premiers à ne pas savoir se passer de religion.

Du Décalogue, du *Credo* catholique, de l'Infaillibilité pontificale, même de l'existence d'un Dieu personnel, Providence, ils ne veulent pas entendre parler.

Ce sont, disent-ils, des hypothèses bonnes tout juste pour abrutir les intelligences. Ils sont bien au-dessus de tout cela, et, grâce au Progrès, ils ont laissé bien loin derrière eux toutes ces sornettes des temps de ténèbres et d'ignorance.

Mais, voyez leur contradiction : il leur faut une religion, celle de la République avec un grand R ou même celle du soleil.

Ne parlons pas de la République érigée en système religieux que chaque jour feuilles blocardes et maç.·. opposent au christianisme.

Il est vraiment absurde de confondre une forme de gouvernement avec cet ensemble de dogmes et de préceptes moraux qui constituent la religion.

Que l'on compare la république à la monarchie pour vanter les avantages de l'une et faire ressortir les inconvénients de l'autre ; que l'on soutienne que la république est la forme de gouvernement préférée des Français, qui n'en voudraient plus d'autre, tout cela est bien permis, tout à fait légitime,

Mais faire de la république une sorte de fétiche intangible devant lequel, sous peine de sacrilège, chacun doit se prosterner, ce n'est plus sérieux.

La République Française est un gouvernement souverain qui a sa place dans le monde à côté d'autres républiques et d'autres monarchies également souveraines, voilà tout, et il n'y a rien de plus.

Nous sommes les citoyens de ce gouvernement, et devons désirer, dans l'intérêt de la nation française, qu'il soit pacifique, prospère, respecté au dehors, libéral et équitable au dedans : là se bornent les sentiments raisonnables que doit nous inspirer la république.

***

Mais il y a des Français auxquels ne suffit pas la divinité de la République, il leur en faut une autre. Il y a des Français qui adorent le soleil.

Chaque année, vers le 21 juin, se rassemble une petite troupe de savants (?), de malins (?), tout pleins de pitié pour les pauvres gens qui en sont encore au Dieu de Pascal et de Bossuet, de Claude Bernard et de Pasteur.

Cette année la fête, paraît-il, n'a pas répondu aux espérances de ses inventeurs. Il n'y avait qu'une centaine d'adorateurs, la nuit du solstice, sur la 3e plate-forme de la tour Eiffel, et la lune, par son éclat intempestif est venue contrarier la majesté du lever que l'on se promettait du dieu-soleil.

N'y allons pas par quatre chemins.

Ces fervents du Soleil voudraient faire pièce au Dieu de l'Eucharistie.

Ils ont fort à faire. D'autres s'y sont usés ; ils s'y useront aussi.

Il y a des siècles que le Diable s'est fait adorer sous la forme du soleil, et son culte — l'histoire est là — ne brillait ni par la vérité ni par la douceur.

En Orient, comme en Amérique avant le découverte, on immolait au soleil des victimes humaines.

Le culte de l'astre du jour n'est pas toujours si cruel, et ne compte pas que des gens *chic* parmi ses adeptes.

On trouve dans le région de Paris de pauvres gens de la campagne qui en sont encore à se prosterner devant le soleil.

L'*Eclair* parlait ces jours derniers d'un groupe de paysans du Bourbonnais, ainsi dépeints par un auteur local.

C'est une tribu qui compte environ une centaine d'individus, la plupart originaires du pays. Au sommet de Montencel, le jour du solstice d'été, ils célèbrent, en l'invoquant comme un dieu, le Soleil.

Ces adorateurs du Soleil, dans le Bourbonnais, forment une tribu qui s'appelle « la tribu des Pions ».

Et, rappelant le groupe juché sur la troisième plate-forme, l'*Eclair* ajoutait :

Sauriez-vous donner à celle de la tour Eiffel un nom plus heureux ?

Jusqu'où ne va pas l'absurdité des hommes les plus instruits, quand ils s'écartent de la seule Vérité.

Laissons ces infortunés adorer la République ou le Soleil, ou les deux à la fois, et prosternons-nous humblement et filialement devant Celui à qui le plus petit dit avec une science indiscutable et un amour jamais déçu : « Notre Père, qui êtes aux cieux ! »

V. H.

ECHOS

AUX PÈLERINS DE ROME

Les bénédictions du Saint-Père et les photographies du groupe nous sont enfin parvenues. Prière aux personnes à qui elles sont destinées de vouloir bien les réclamer en nos bureaux.

Nous profitons de cette occasion pour leur recommander très instamment la revue mensuelle intitulée *Rome*, éditée par la Bonne Presse, très richement illustrée des portraits des principaux personnages et des photographies des plus beaux monuments de Rome et de l'Italie.

C'est le plus beau souvenir de leur voyage qu'ils puissent se procurer.

Prix de l'abonnement : 3 fr. par an.

COUR D'ASSISES DU NORD

La chambre des mises en accusation a renvoyé devant la Cour d'assises, pour y être jugées pendant la session d'août, les affaires suivantes :

Vols qualifiés et complicité. — Lubin Santré, 18 ans, journalier à Armentières ; Désiré Turpin, 22 ans, mercier, et Ed. Turpin, 21 ans, tonnelier, domiciliés tous deux à Houplines ; Auguste Coussaert, 21 ans, sans profession, à Armentières ; Gaston Fardoux, 19 ans ; Georges Duvinage, 31 ans, sans profession, et Henri Decraene, 27 ans, colporteur à Armentières.

Vol qualifié à l'église d'Ennaing. — J.-B. Delvoy, 33 ans, né à Nœux-les-Mines ; Henri Blondel, 34 ans, né à Leulinghem ; Victor Lheureux, 43 ans, né à Wizernes, tous trois mineurs à Dorignies.

Mœurs à Roubaix. — Sophie Tricot, femme Boutemy, 46 ans, peigneuse, et Cécile Pœcke, femme Equinet, 45 ans, ménagère, demeurant toutes deux à Roubaix.

Abus de confiance, faux en écritures privées et usage de faux, à Bourbourg. — Bénoni Porret, 36 ans, employé à la Caisse d'épargne.

GAZETTE DU NORD

— **M. l'abbé M. Delporte**, de **TOURCOING**, dont nous avons annoncé la prochaine promotion au sacerdoce, célébrera sa messe solennelle de prémices en l'église Notre-Dame-de-Lourdes, à Tourcoing, le dimanche 16 juillet, à neuf heures trois quarts.

— Nous apprenons que **M. Jacques Théry**, fils de M. Charles Théry, notaire à Tourcoing, vient de soutenir sa thèse de doctorat en droit devant le Faculté de **PARIS** et qu'il a obtenu la mention *très bien*. Il avait choisi comme sujet : « Des pouvoirs des exécuteurs testamentaires. »

On annonce le mort :

— **A LYS-LEZ-LANNOY**, à l'âge de 72 ans, après quelques jours de maladie seulement, de **M. Jean-Louis Barbieux**, rentier, membre du Conseil de fabrique et et du Conseil municipal.

Le défunt a occupé cette dernière fonction sans discontinuer depuis avant 1870. C'est la meilleure preuve de confiance qu'il inspirait à ses concitoyens ; il avait su s'attirer l'estime de tous par sa loyauté et sa courtoisie.

Les funérailles de M. Jean-Louis Barbieux auront lieu aujourd'hui à dix heures, en l'église paroissiale.

— **A HAZEBROUCK**, de **M. Henri Carteys**, professeur à l'École professionnelle, pieusement décédé le 27 juin, dans sa 37e année.

Homme de devoir et de travail, le défunt emporte les regrets de tous ceux qui l'ont connu.

Les funérailles auront lieu samedi, à neuf heures, en l'église Saint-Eloi.

— Mardi matin, à dix heures, ont eu lieu, à **HAZEBROUCK**, au milieu d'une assistance nombreuse, les funérailles de **M. Jules Sénellart**, médecin vétérinaire, chevalier du Mérite agricole, secrétaire de la Société d'agriculture, membre de la Commission des fêtes, pieusement décédé le 23 juin, dans sa 53e année.

M. Georges Degroote, président de la Société d'agriculture, portait le Christ.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Ch. Wambergue et Mordacq-Cattoir, vice-présidents de la Société d'agriculture ; M. Auguste Vanhoucke, trésorier de la Société, et M. Louis Bogaert, président de le Commission des fêtes.

Le deuil était conduit par M. Gabriel Sénellart, fils du défunt.

Pour se conformer au désir exprimé de son vivant par M. Jules Sénellart, toujours simple et modeste, les sociétés dont il faisait partie n'avaient pas envoyé de couronnes.

Dans l'assistance se trouvaient toutes les notabilités d'Hazebrouck et un grand nombre de cultivateurs des environs.

Après le service solennel célébré en l'église Notre-Dame de Lourdes, le cortège s'est dirigé vers le cimetière, où, les dernières prières récitées, M. Degroote a prononcé un discours d'adieu.

— En l'église de **BERGUES**, ont eu lieu hier matin les funérailles de **M. Léon Waels**, ancien brasseur, décédé subitement le 25 juin.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

— Lundi, à midi, a été célébré en l'église Saint-Martin, à **DENAIN**, le mariage de **M. Edgard Saclier**, de la banque Saclier et Deschiètère, de Valenciennes, fils de M. Saclier, ingénieur en chef de la Compagnie d'Anzin, avec **Mlle Marie-Louise Wœrth**, fille de M. Wœrth, directeur général des Forges de Denain et Anzin.

Une nombreuse et brillante assistance, où l'on remarquait de nombreuses notabilités du pays, assistait à la cérémonie.

Les témoins étaient pour la mariée, M. le baron de Nervo, président du Conseil d'administration des Forges de Denain et Anzin, et M. Langrigne, capitaine d'artillerie à Rennes, son cousin ; pour le marié, M. Antonin François, directeur général de la Compagnie d'Anzin, et M. Saclier, propriétaire à Roanne, son cousin.

Le Saint-Père avait envoyé sa bénédiction spéciale.

Pendant la cérémonie, l'Harmonie des Mineurs, la Chorale et l'Harmonie du Cercle ont fait entendre leurs plus beaux morceaux. M. le chanoine Jourdain, doyen de Denain, a prononcé une touchante allocution.

— Mercredi à midi, a été célébré en l'église paroissiale de **BERGUES**, le mariage de **Mlle Marguerite Denys**, fille de M. et Mme Paul Denys-Dumoulin, avec **M. Gaston Barbez**, licencié en droit, directeur du *Journal de Bergues*, fils de Mme Barbez-Leys.

La messe a été dite par M. l'abbé Leys, aumônier des hôpitaux civil et militaire de Dunkerque, cousin germain du marié.

Les témoins pour la mariée étaient : M. Charles Denys-Marant, propriétaire, ancien adjoint au maire de Malo, son grand-père et M. E. Eliet, lieutenant au 110e, son cousin ; pour le marié, M. Paul Leys, conducteur des Ponts et Chaussées, son cousin, et M. Francis Carlier, publiciste, son ami personnel.

Nous présentons aux époux nos meilleurs vœux de bonheur.

— Le samedi 8 juillet 1905, à onze heures, en l'église Saint-Pierre à **DOUAI**, sera célébré le mariage de **Mlle Eméronce Calot**, fille de l'ancien et dévoué chef porteur du journal la *Croix*, avec **M. Léon Van Ryckc**, capitaine au cabotage, de Dunkerque.

— Nous apprenons les fiançailles de **M. Paul Titren**, fils de M. T. Titren, le sympathique vice-président du Bureau de bienfaisance de **LILLE**, avec **Mlle Marcelle David**, fille de M. David-Wiart, fabricant de tulle, à **LILLE**.

— Nous apprenons les fiançailles de **Mlle Sophie Pruvost, de BAILLEUL**, fille de M. J.-B. Pruvost et de Madame, née Lys, avec M. **Georges Verryser**, d'Herdifort, fils de M. Henri Verryser et Madame, née Verstavel.

Nous offrons à la famille toutes nos félicitations.

Nous apprenons le prochain mariage à **BAILLEUL** de M. **Gustave Burie**, fabricant de toiles, fils de feu M. Charles Burie et Mme Burie née Demester avec Mlle **Hélène Forceville**, fille de M. et Mme Charles Forceville-Bécuwe.

Toutes nos félicitations.

Pèlerinage à Notre-Dame de Bonsecours

Lundi 10 Juillet

Déjà de nombreuses personnes sont venues se faire inscrire aux bureaux de la *Croix du Nord*. Le mouvement continuera toute le semaine, mais il faut qu'il soit achevé pour dimanche prochain, afin de laisser au Comité le temps matériel nécessaire pour organiser les trains.

Nous pouvons donner aujourd'hui les heures de départ pour le retour en gare de Péruwelz.

Horaire des Trains

Le premier train de Lille (vert) partira à 5 h. 02. — Le train de Meubeuge (violet) à 5 h. 10. — Le train d'Armentières (blanc) à 5 h. 35. — Le train de Tourcoing (jaune) à 5 h. 50. — Le train de Cambrai (bleu) à 6 h. 20. — Le deuxième train de Lille (blanc-vert) à 6. h. 30. — Le train de Douai (rouge) à 6 h. 40.

Les heures de départ de Péruwelz ont été calculées pour permettre aux pèlerins de reprendre aux gares d'embranchement les trains de correspondance.

L'horaire d'*aller* du train de Douai ne permettant pas aux pèlerins de cette ligne d'arriver à Bonsecours pour la messe, nous avons demandé à la Compagnie du Nord de le modifier, en avançant les heures de départ. Nous ferons connaître la réponse de la Compagnie dès qu'elle nous sera parvenue.

***

La Compagnie d'Anzin accorde la réduction de 50 0/0 sur tout le parcours de Somain à Peruwelz, aux pèlerins de Bonsecours, le 10 juillet.

MM. les curés sont priés d'informer le plus tôt possible M. le curé de Frênes de l'importance approximative de leur groupe respectif, afin qu'il puisse organiser les trains de manière à contenter tout le monde.

La Compagnie des tramways de Valenciennes, organisera le 10 juillet un service spécial de trains qui partiront d'heure en heure de Valenciennes, pour Bonsecours.

Elle accorde réduction de 50 0/0 sur ces trains aux pèlerins qui voyagent par groupes de 25 au moins.

MM. les Curés peuvent demander à la direction des tramways, 57, rue Kléber, à Anzin, des billets spéciaux d'aller et retour à prix réduits, qu'ils distribueront eux-mêmes à leurs paroissiens.

Après le pèlerinage, il retourneront à la Direction, les billets non utilisés avec la valeur des billets distribués. Pour les régions d'au-delà de Valenciennes, la Compagnie pourra mettre en marche, s'il en est besoin, quelques trains directs pour Bonsecours.

Prière de s'adresser directement à la Direction pour l'organisation de ces trains.

Manuels et insignes. — MM. les curés qui dirigeront leur groupes par les lignes de la Compagnie d'Anzin et de la Compagnie des tramways peuvent se procurer des manuels et insignes du pèlerinage chez M. le curé de Frênes ou directement à la *Croix du Nord* au prix de 0 fr. 15, plus les frais de port.

Brevet simple

Candidats admis définitivement :

MM. Adolf Emile, Andrieu, Antoine, Anselin, Antoine, Aubert, Aubourg, Auvray, Baléchet, Bart, Bartier, Baudoux, Bébal, Benoit, Bernard. MM. Boddaert Albert, Boddart Jules, Boens, Boldin, Bouchez Henri, Bouchez Henri-Jules, Boulengé Edouard, Boutinquez, Boulze, Breuvet.

MM. Cahu, Cambours, Candase, Carton, Cavelier, Chaslot, Chevalier Georges, Cocheteux, Cooren, Cousin, Cussac.

MM. Dangleterre, Davy, Debruyne Gabriel, Degrelle, Delaby, Delaus, Delcarpe Gustave, Delelaque, Delesalle, Delonnelle, Delplace, Delporte, Delrombe, Delsouné, Dilour, Derouine, Descamps Félix-Michel.

***

A *Valenciennes*, une session d'examen a eu lieu cette semaine, à l'Hôtel-de-Ville, pour les jeunes gens. Voici la liste des aspirants admissibles aux épreuves de la 3e série :

MM. Bachelet, Baras, Bion, Biserte, Bombled, Bourcier, Bourdon, Brailly, Cambay, Chevalot, Coffignier, Cornion, Copin, Cornelet, Crétin, Delmotte, Démarez Hector, Denis René, Descouvement, Dorchies, Durieux, Duriu, Dussine.

Evrard, Fastrez, Flament, Fouret, Fontaine Georges, Fontaine Maurice, Fouchies, Fuchs, Gersel, Godbille, Gobier, Groussolle, Guggemos, Hazard, Héhant, Houssin Léon, Hoyaux, Joly, Jonas Auguste, Jonas Charles, Joyon, Kicken.

Lannoy, Lebeau, Leblond, Lecoyer, Lécutier, Lehmann, Lepretre, Lesens, Leurent Paul, Liénard, Maitre, Maiaquin, Marchand, Marié, Mercier, Meunier, Michaux, Mollet, Morean Emile, Morean Adolphe, Morel, Mouty, Noël, Noppe.

Panthier, Pihet, Plantain, Polle, Provensal, Quoirez, Ronssel, Satteler, Saorat, Savoye, Senez, Sirjacq, Soufflet, Strady, Terrazoni, Thieulenx Henri, Vautrin, Wallerand, Wartel, Willay, Williame Charles, Wuillaume Max.

Chemin de fer du Nord

MODIFICATIONS AU SERVICE DES TRAINS

Voici les principales modifications apportées par la Compagnie du Nord au service des trains de voyageurs, à partir du 1er juillet :

Lille-Tournai. — Un nouveau train-omnibus sera mis en marche tous les jours de Lille à Tournai, à midi 12, pour arriver à Tournai à 1 h. 04. Le train-omnibus partant actuellement de Baisieux à 4 h. 34 aura son point de départ reporté à Tournai à 3 h. 58.

Lille-Tourcoing. — Le train Lille-Tourcoing de 12 h. 15 soir aura lieu tous les jours. De même pour les trains partant de Tourcoing à 4 h. 27 et 9 h. 39 et pour le train de 6 h. 36 au départ de Lille.

Hazebrouck-Dunkerque. — Les trains d'Hazebrouck à Berguette et Dunkerque de 6 h. 45 matin et de Dunkerque à Hazebrouck de 8 h. 14 auront lieu tous les jours.

Lille-Dunkerque. — Un train express sera mis en marche les samedis et veilles de fêtes de Lille à Dunkerque, à 5 h. 40 soir. Le train de retour partira de Dunkerque les dimanches et fêtes à 8 h. 30 soir.

Valenciennes-Lille. — Le train express de 4 h. 40 de Valenciennes à Lille sera mis en marche les samedis et veilles de fêtes.

Lille-Béthune-Le Tréport. — Les trains express 1783 et 1832 seront mis en marche entre Lille et Le Tréport et retour, les dimanches et jours de fêtes, à partir du 14 juillet et jusqu'au 10 septembre inclus. Aller : Lille, 6 h. 34 matin, Le Tréport, 11 h. 12. — Retour : Le Tréport, 6 h. 13 soir ; Lille, 10 h. 23.

Lille-Hazebrouck-Calais-Boulogne. — Un train léger ayant déjà lieu les vendredis, d'Hazebrouck à Calais, les samedis et veilles de fêtes, et les dimanches et jours de fêtes, aura lieu tous les jours, du 1er au 9 juillet et du 9 au 30 septembre inclus.

Ce train partant d'Hazebrouck à 6 h. 43 m. et arrivant à Calais-Ville à 8 h. 21, desservira toutes les stations et haltes.

Un train express (toutes classes) sera mis en marche les samedis, veilles de fêtes, dimanches et fêtes, de Lille vers Calais et Boulogne. Aux mêmes dates : Départ de Lille à 7 h. 10 matin, arrivée à Boulogne à 9 h. 51.

Dans le sens de Boulogne vers Lille et Tourcoing, un train express sera mis en marche les dimanches, fêtes, lundis et lendemains de fêtes du 2 au 10 juillet inclus et du 10 au 25 septembre inclus. Départ de Boulogne à 6 h. 30 matin, arrivée à Lille à 9 h. 13.

Saint-Amand-Blanc-Misseron. — Il sera mis en marche sur cet embranchement plusieurs trains légers supplémentaires, pour mettre en communication la ville de Saint-Amand avec Saint-Amand-Thermal.

LILLE

ÉPHÉMÉRIDES

29 Juin 1880. — Expulsion des Pères Jésuites de la rue Négrier et fermeture de leur chapelle, en exécution des décrets. — Manifestations et démission de plusieurs magistrats.

La typhoïde au 16e chasseurs

Quatre nouveaux cas de fièvre typhoïde viennent de se déclarer au 16e bataillon de chasseurs, arrivé il y a quelques jours à Calais.

Le médecin a fait transporter les malades à l'hôpital, où les plus grands soins leur seront donnés.

Il est certain que ces malades avaient la fièvre en eux à leur départ de Lille ; néanmoins des mesures rigoureuses d'hygiène seront prises.

A Lille, il y a exactement vingt-quatre soldats en traitement à l'hôpital militaire. Leur état est satisfaisant et on espère les sauver tous.

Six autres sont encore en observation.

CONCOURS DE BALCONS FLEURIS

Conseils pratiques

On sait que nos Sociétés d'Horticulture de Lille organisent pour cet été, des concours entre les habitants qui auront le mieux garni leurs fenêtres et balcons en plantes et fleurs.

C'est une très heureuse initiative à laquelle tout le monde applaudira et il est à souhaiter qu'un grand nombre de nos concitoyens prennent part à ce concours.

Il n'est pas très difficile et encore moins coûteux, nous écrit une personne très compétente, de transformer une fenêtre ou un balcon en jardin miniature avec de petites caisses en bois ou des pots remplis de terre, puis quelques plantes à fleurs que l'on achète au marché pour quelques sous et des graines de plantes grimpantes. Les petites caisses en bois peuvent avoir la longueur de la fenêtre et 25 à 30 centimètres de largeur et de profondeur, on les perce de quelques trous pour l'écoulement des eaux d'arrosages et après avoir mis quelques morceaux de pots cassés au fond, on les garnit de bonne terre de jardin mêlé d'un peu de terreau ; cela suffit pour la plupart des plantes pouvant être employées dans ce genre d'ornementation.

Une foule de plantes peuvent servir pour la décoration des fenêtres et balcons ; on les divise en deux catégories : les *plantes grimpantes* et les autres appelées communément de *serre-froide*.

Avec les plantes grimpantes, on obtient de très beaux sujets de décoration, des guirlandes superbes qui font des encadrements ravissants comme les *Capucines*, *Volubilis*, *Haricot d'Espagne*, *Pois de senteur*, *Calices*, *Houblon*, etc. Il suffit de les semer directement en place dans le commencement de mai, et de les arroser plus ou moins abondamment suivant la température extérieure.

Comme autres plantes grimpantes, il y a aussi celles qui durent plusieurs années, mais qui sont aussi plus exigeantes pour la quantité de terre, comme les *Clématites*, *Vigne vierge*, *Lierre*, *Jasmin*, *Rosier*, *Chèvrefeuille*, *Aristolache*, *Glycine*,, etc. Elles se plantent et ne demandent pas plus de soins que les précédentes, quelques arrosages et aussi des attachages pour faciliter leur développement.

Dans la seconde catégorie, on n'a que l'embarras du choix, nous citerons : les *Gérantums*, *Bégonia*, *Pétunia*, *Calcéolaires*, *Anthénius*, *Dhalia*,, *Fuchsia*, *Canna*, *Héliotrope*, etc.., ainsi que toute la série des plantes *annuelles* ou *bisannuelles*.

Toutes ces plantes seront mises en place au commencement de juin, c'est-à-dire lorsqu'il n'y aura plus de gelées à craindre et comme soins elles n'en demandent pas davantage que celles citées plus haut ; on sème les plantes annuelles fin avril ou mieux commencement de mai. On peut employer d'autres plantes lorsque l'on a la bonne fortune de posséder un balcon, ce sont : *les Lauriers*, *Oranger*, *Aucuba*, *Troene*, *Palmiers*, *Dracæna*, *Caoutchouc* etc. Toutes plantes qui, cultivées en caisse ou en pot et bien associées entre elles, donnent l'illusion d'un vrai massif fleuri.

Beaucoup d'autres plantes, qui peuvent entrer dans ces différentes combinaisons, toutes celles que l'on voit sur le marché ou chez les horticulteurs, nous ne les citons pas toutes, cela nous mènerait trop loin, nous laissons le choix aux intéressés. Les soins généraux consistent surtout dans les arrosages qui doivent être plus ou moins abondants suivant la température extérieure et aussi suivant l'exposition des plantes, arroser de préférence le matin ou le soir et jamais en plein soleil ; donner une « mouillure » copieuse, de façon à bien humecter toute la masse des racines et ne pas opérer comme beaucoup qui croient mieux faire en arrosant très souvent et peu à le fois.

Quelques binages sont aussi très utiles lorsque la terre est durcie par l'arrosage ou la sécheresse et dans ce cas si l'on pouvait employer un paillis dès la plantation terminée, cela éviterait bien des ennuis. Un peu d'engrais comme tourteaux, vidanges ou autres produits que l'on trouve dans le commerce donneront de bons résultats à condition d'être employés judicieusement et bien étendus d'eau.

Nous tenons aussi à mettre les amateurs en garde contre la manie que l'on a trop souvent de prendre les pots en couleur ; la couleur n'est souvent pas belle et ne s'harmonise guère avec les plantes et la peinture a le grave inconvénient d'empêcher l'évaporation par les parois du pot et maintient ainsi une humidité nuisible ; de plus l'aération des racines se fait très mal.

Tout le monde n'est pas sans avoir remarqué la chaleur qu'absorbe le zinc exposé en plein soleil, la température devient trop forte pour pouvoir cultiver des plantes, où il faut isoler les bases de zinc par des planches. Il est utile de temps en temps de faire quelques petits nettoyages, lavages et seringuages pour maintenir les plantes dans un bon état de propreté et par conséquent de bonne végétation.

Nous espérons que la population lilloise fera bon accueil à l'initiative de nos sociétés d'Horticulture et que le jury chargé de décerner les nombreuses récompenses mises à sa disposition, éprouvera des difficultés à classer les concurrents sous le rapport de l'arrangement varié et du nombre de lots à juger. A Lille, mieux que partout ailleurs, les maîtresses de maison ont le souci de rendre leur intérieur agréable et nous osons que ce serait leur faire injure que de croire qu'elles n'auront pas à cœur de répondre à l'heureuse initiative des concours des fenêtres et balcons fleuris.

La ville y gagnera par l'embellissement des rues, les concurrents aussi, d'abord par le plaisir qu'ils y trouveraient, ensuite très probablement selon leur mérite par la satisfaction d'une récompense qui viendra couronner leurs efforts, enfin les horticulteurs, les marchands de plantes, graines et autres, trouveront de nouveaux débouchés de sorte que tout le monde y trouvera son compte.

V. M.

L'Incendie de la filature Le Blan

Grâce aux mesures prises, le feu a été circonscrit aux bâtiments où étaient situés la forge, les ateliers de peinture et le 2e étage du peignage.

La pompe à vapeur de Malus est restée sur les lieux jusqu'à cinq heures et demie du matin.

Les dégâts

sont évalués à 350.000 fr. largement couverts par assurance de 500.000 fr.

M. Leroy, entrepreneur, prévenu à la première heure, visita aussitôt les locaux incendiés. Son expertise conclut à l'entreprise immédiate des travaux de déblaiement. Une équipe de maçon se mit à l'œuvre aussitôt et facilita ainsi le travail du service de sauvegarde des pompiers composé de 6 hommes commandés par un sous-officier sous la surveillance du sous-lieutenant Barrez, officier du secteur.

L'extinction s'opère alors par déblai, et à 2 h. de l'après-midi tout danger était conjuré.

Les ouvriers qui travaillaient dans l'immeuble incendié sont tous occupés à l'évacuation des eaux et au nettoyage des machines endommagées par l'eau. Le chômage sera de courte durée en raison de l'activité avec laquelle les locaux seront remis en état de service.

De grandes précautions seront pourtant nécessaires vu le surchauffement des matériaux.

La cause de l'incendie n'a pu être établie.

M. Ponnevoy, commissaire du quartier, enquête.

FEUILLETON N° 43

SAC ET CONSCIENCE

Par Roger des Fourniels

— Quelle coïncidence ! Hier encore je disais à cet agent d'affaires que je finissais par croire que seule la mort de mon beau-frère me permettrait de rentrer dans les valeurs qui m'appartiennent, et voici justement qu'aujourd'hui on m'annonce qu'il a été assassiné ! Me suis-je adressée, par hasard, à un homme devant lequel on ne doit pas penser tout haut.

Il est certain que cet incident arrange admirablement les choses, mais si je venais à être soupçonnée ! Oh ce serait horrible ! Ce serait une infamie ! Jamais je n'aurais consenti. Oui ! Il avait raison ; tout à l'heure, lorsqu'il me disait d'aller à l'enterrement. C'est triste, cela m'énerve ; mais mon absence serait peut-être une faute, le monde est si méchant !

Ce sont des idées absurdes que j'ai là. cet agent d'affaires est un honnête homme, il n'a pas trempé dans ce crime, c'est impossible !... C'est inadmissible !

Et s'il l'avait provoqué ? Mais c'est horrible, c'est une situation épouvantable ! Il sera mis en prison, il racontera ce que je lui disais hier ; on en déduira que je suis sa complice. Oh ! mais c'est à en devenir folle.

Pierre ! Pierre !

Mme de Flauquier se précipita vers la porte du salon et appela son neveu. Elle l'entraîna près d'elle et le regardant dans le blanc des yeux.

— Que pensez-tu de cette mort aussi subite qu'étrange ?

— Pourquoi me poses-tu cette question ?

— Que t'importe ? réponds-moi.

— Je n'en pense rien !

— Comment ! tu n'en penses rien ? Mais tu dois bien te demander comment et pourquoi ton père a été assassiné.

— Oh ! la réponse est bien facile à faire ! Il a été assassiné, parbleu, parce qu'on en voulait à sa bourse.

— Et qui soupçonnes-tu ?

— Et qui veux-tu que je soupçonne ? Je suis depuis huit jours à Paris et, à part les personnes qui dînaient hier ici, je ne connais que toi ?

— Eh bien ?

— Eh bien quoi ? Est-ce que tu te figures que je suppose que c'est toi qui l'a fait assassiner !

— Tu es fou !

Mme de Flauquier était toute tremblante.

— Laissons cela ; je comptais te laisser aller seule à Brianville, mais toutes réflexions faites, il y a longtemps que je n'ai pas vu ton oncle, je t'accompagnerai.

— C'est une corvée, dont je me serais bien passé, que de retourner à Brianville !

— Tu ne peux pas t'en dispenser ; d'abord il faudra que tu conduises le deuil, et puis tes affaires t'y obligent.

— Et quand partons-nous ? Ce soir, comme tu me l'avais dit ?

— Oui ! ce soir, allons déjeuner ! Voici plus d'une heure que nous devrions être à table, j'allais m'y mettre lorsque vous êtes arrivés.

On ajouta un couvert pour Pierre, et la tante et le neveu mangèrent en silence, se laissant aller, l'un et l'autre, à leurs réflexions.

Ils allaient prendre le café, lorsque la femme de chambre revint, annonçant quelle avait ramené la personne chez laquelle Mme de Flauquier l'avait envoyée, et que cette personne attendait dans le petit salon.

Claire fit signe à son neveu de ne pas quitter la salle à manger et se rendit immédiatement près de son agent d'affaires.

Le cœur lui battait à lui rompre la poitrine ; mais au premier mot elle comprit qu'elle s'était trompée et que toutes ses folles terreurs n'avaient été occasionnées que par le désir coupable qui avait un instant traversé son esprit.

— Eh bien, madame, vous êtes servie à souhait, dit le nouveau venu ; hier vous aviez un pressentiment.

— Pas du tout ! Mais j'avoue que cette coïncidence m'a bouleversée.

— Ne vous réjouissez pas trop tôt, madame ; je n'ai pas voulu vous enlever vos illusions, mais la mort de M. Lambourde ne change rien à votre situation. Vous n'êtes pas héritière, vous ne sauriez l'être, et par conséquent vos réclamations... Ne m'interrompez pas ! Vos réclamations s'adresseront désormais à votre neveu. Voilà toute la différence entre l'état primitif de l'affaire et sa situation actuelle.

Claire poussa un long soupir de soulagement.

— C'est tout ce que je voulais savoir, dit-elle, je pars ce soir pour Brianville, je verrai à mon retour.

— Et de quoi donc est mort M. Lambourde ?

— Comment ! Vous ne le savez pas ?

— En aucune façon ; comment voulez-vous...

— Tous les journaux doivent en parler... Il a été assassiné en chemin de fer.

— Assassiné !... Ah ! c'est réellement bien triste !

— Oh oui, très triste pour mon neveu ! Adieu, monsieur, et à un de ces jours.

L'agent d'affaires se retira, et Claire, toute rasséréné, revint dans la salle à manger en se disant que décidément cet homme était plus honnête qu'elle ne l'avait supposé.

Le soir même, Pierre et sa tante prirent le train ; ils avaient envoyé une dépêche à M. de Flauquier et, après les constatations légales, le corps de M. Lambourde, mis en bière, avait été déposé dans un des fourgons du train qui les emportait.

Brianville était plongé dans la stupeur.

La nouvelle de l'assassinat du sous-préfet y était arrivé par la voix des journaux et on avait vivement commenté la triste fin qui semblait devoir être le lot des Lambourde.

La sous-préfète avait été naguère enlevée presque subitement. Son mari venait d'être frappé par un assassin : ces lugubres événements étaient regardés par les autres, comme une mauvaise chance attachée à ces personnes.

L'enterrement fut civil, et, chose honteuse, tous les fonctionnaires y assistèrent.

On y délégua les écoles communales, des discours athées furent prononcés sur la tombe, et les francs-maçons de Portbourg venus pour la circonstance, exhibèrent publiquement les insignes de leur secte.

Le maire de la petite ville débita un long et soporifique éloge ; il parla beaucoup plus des besoins de l'arrondissement que du sous-préfet qui venait de mourir et laissa deviner que, pour mener à bien les affaires intéressant le pays, il faudrait à la sous-préfecture un enfant de Brianville.

Chacun se demanda en faveur de qui il faisait un si bouillant appel, et personne ne devina.

Huit jours plus tard, le mot de l'énigme parut à l'*Officiel*. On y lisait que M. Honoré Safran, maire de Brianville, était nommé sous-préfet du même arrondissement.

Ce fut une explosion de jalousie et de colère dans la moitié de la ville et un accès de dance gaieté dans l'autre.

Le magasin du maire fut fermé, l'enseigne enlevée, et la dynastie des Safran alla s'installer dans les meubles officiels.

Maspin, le maître d'hôtel, qui faisait déjà partie du conseil municipal, fut nommé maire à l'unanimité.

Pendant que ces événements se passaient à Brianville, on cherchait activement à Paris l'assassin de Lambourde. Il fut impossible de le trouver. On télégraphia de tous côtés pour donner le signalement du voyageur aux lunettes d'or, mais tout fut inutile. Cette affaire fut bientôt classée comme tant d'autres, et le crime demeura impuni.

Mme de Flauquier, après un séjour d'une semaine à Brianville, reprit le chemin de Paris, laissant son mari toujours aussi dégoûté de la vie, toujours aussi triste. Pierre avait quitté la sous-préfecture et logeait provisoirement chez son oncle : lorsque ses affaires furent réglées, il quitta le pays et entra dans la presse parisienne révolutionnaire. Il voyait assez souvent sa tante, se rencontrant chez elle avec des hommes polit